

Antennes-relais : un député sur la bonne longueur d'ondes

Jean-David Ciot (PS) vient de présenter une proposition de loi pour encadrer l'installation des antennes de téléphonie. Un symbole aixois.



Jean-David Ciot, porteur de la proposition de loi, entouré du Dr Patrice Halimi, secrétaire général de l'Asef et de François-Michel Lambert, député EELV de Gardanne à la Pinette : sur le toit d'un immeuble, 14 antennes ont été installées. / PHOTO SERGE MERCIER

C'était une des conditions sine qua non pour que Geneviève Hamy, candidate écologiste à la législative, se rallie au deuxième tour au socialiste Jean-David Ciot. Un accord aux forçeps qui offre, finalement, sa première entreprise au nouveau député aixois. Hier, il présentait, lors d'une conférence de presse à Aix, une proposition de loi visant à réglementer l'installation d'antennes relais de téléphonie mobile. Un cadre législatif qui pourrait être débattu dès le mois de janvier prochain à l'Assemblée nationale et qui reprend, aux maux près, les préconisations de l'Association santé environnement France (Asef). Sa figure médiatique, le turbulent docteur Patrice Halimi, a, depuis plusieurs années maintenant, érigé en symbole un immeuble HLM du quartier de la Pinette qui héberge sur son toit - et sans bien sûr que les locataires aient eu voix au chapitre - 14 antennes-relais de téléphonie mobile.

"Il n'est pas question de trancher sur la nocivité - c'est aux scientifiques de le faire - mais d'appliquer un principe de précaution", résumait Jean-David Ciot. Et avec 157 000 antennes-relais sur tout le territoire français pour 69,5 millions de

"Pas question de trancher sur la nocivité mais d'appliquer un principe de précaution"

JEAN-DAVID CIOT

carte sim, la loi a toute sa raison d'être.

Première disposition : baisser les seuils d'émission d'ondes électromagnétiques. La France autorise actuellement des valeurs d'exposition du public entre 41 et 61 v/m quand la Suède, pays pionnier en la matière, l'a fait tomber à 0,6 v/m. Sans, assure-t-on, de perturbation sur le service.

"Si on baisse les seuils, il ne faut pas non plus voir les antennes se démultiplier, précise le député socialiste. Il faut pouvoir travailler à la mutualisation de sites par les opérateurs". Et "sanctuariser" certains sites (écoles, crèches, hôpitaux, maison de retraite) pour protéger les populations les plus fragiles.

La proposition de loi vise également à rendre du pouvoir aux élus locaux. Aujourd'hui, les opérateurs ont besoin de l'unanimité d'une copropriété pour installer une antenne,

c'est pourquoi ils se tournent plus volontiers vers les bailleurs sociaux, qui n'ont aucune obligation d'informer leurs locataires. "Le maire doit pouvoir faire la police : donner les autorisations pour les installations et faire fermer les équipements qui ne respectent pas les seuils".

À Vitrolles, Loïc Gachon a mis en place une commission de contrôle "quand, à Aix, la commission antennes-relais ne s'est jamais réunie", souligne Geneviève Hamy (EELV). La proposition Ciot vise également à plus de transparence : cartographie, relevés d'émission, communication publique voire désignation des zones d'installation dans le Plan local d'urbanisme (PLU).

"Ni anti-économique, ni anti-opérateurs"

"La loi est la seule façon de pouvoir garantir une égalité de traitement. Et rendre un peu de dignité aux gens de La Pinette, pense le Dr Halimi. Si on intègre les antennes au PLU comme on le fait pour les piscines, il y aura forcément un cahier des charges, une réflexion et donc pas quatorze antennes sur le même toit". "Ce n'est ni une loi anti-opérateurs, ni une loi anti-économique", assure Fran-

"La loi est la seule façon de pouvoir garantir une égalité de traitement"

DR PATRICE HALIMI

çois-Michel Lambert, député EE-LV de Gardanne, qui a rattrapé les wagons socialistes quand son groupe à l'Assemblée planche pour sa part sur une proposition de loi plus large sur la protection des populations aux ondes électromagnétiques (antennes-relais, ligne haute tension etc...).

"La proposition de Jean-David Ciot est cohérente : le problème des antennes relais est identifié et on peut le régler, poursuit Patrice Halimi. Il ne faudrait pas que la proposition des écologistes soit trop 'Bisounours'. Mais plus il y a de monde qui travaille dessus, mieux c'est". L'Asef participera donc cette semaine aux discussions menées par les députés écologistes.

S'il n'est pas question "d'arrêter de téléphoner", faire passer la pilule aux opérateurs risque d'être plus compliqué que de passer un coup de fil.

Alexandra DUCAMP

10 000€ par an pour une antenne sur un toit

Quatorze antennes-relais, dissimulées derrière de grands chats noirs en fer, un accès au toit interdit par des panneaux "Danger" et des techniciens d'opérateurs mobiles qui viennent "habillés comme des cosmonautes qui iraient sur la lune"... "Les opérateurs ont également installé des ventilations qui se mettent en marche tous les quarts d'heure, c'est invivable", raconte une habitante. Cet immeuble de la Pinette est un symbole : l'Asef y avait mené une mini-enquête sanitaire révélant des maux de tête ou des acouphènes qui cessent dès que les habitants quittent le quartier. Mais les collectifs réclamant plus de transparence ont fleuri un peu partout. "Ce sont souvent les mêmes qui viennent voir le maire en disant qu'ils n'ont pas la 3G chez eux et qui vous réclament de protéger leurs enfants", raconte Jean-David Ciot, qui en tant que maire du village du Puy-Ste-Réparate, a réglé la question en autorisant deux antennes sur la station d'épuration loin des habitations. En zone urbaine, l'affaire est plus complexe : "Encagnane est un cas exemplaire car il recense 70 % de locataires, rappelle la prési-



157 000

antennes-relais sur tout le territoire français pour 69,5 millions de cartes sim

dente du CIQ Charlotte de Busschère. On estime entre 15 et 23 antennes-relais sur 1 kilomètre carré et nous n'avons aucune idée du nombre précis, ni de ce que fait le bailleur social des fonds qu'ils retirent" de la location des toits.

Les opérateurs proposeraient jusqu'à 10000€ par an et par antenne à certains propriétaires. "Des retraités y voient une façon de boucler leurs fins de mois", raconte Geneviève Hamy. Dans le quartier de Beauregard, des copropriétaires avaient réussi à mettre en échec l'installation d'antennes Free mais les locataires n'ont, eux, légalement pas leur mot à dire. "Il y a un débat scientifique mais il ne faut pas attendre quinze ans et qu'on nous refasse le sketch de l'amiante", ne dément pas Patrice Halimi. Le débat, lui, dépasse les frontières de l'hexagone : la Cour Suprême de Cassation italienne vient de réaffirmer le lien entre une utilisation des téléphones portables et des tumeurs au cerveau, en reconnaissant comme maladie professionnelle le cancer d'un cadre qui utilisait son mobile plus de six heures par jour. A.D.

Entretiens d'embauche autour d'un café



Une mise en contact qui rentre dans le cadre du dispositif d'accompagnement à l'emploi du conseil général. / PHOTO A.R.

En cette période de crise de l'emploi, une telle initiative est à saluer. Dans un cadre très détendu, neuf employeurs ont rencontré il y a quelques jours des dizaines de demandeurs d'emploi, afin de leur proposer CDI, CDD et missions d'intérim à longue durée.

Cette opération, mise en place dans le cadre du dispositif d'accompagnement à l'emploi du conseil général des Bouches-du-Rhône (DAE 13), est opérée par un groupe d'entreprises : Ettic Emploi, Partage et Travail et ADAII. Une rencontre qui a désormais lieu tous les 4 mois, réunissant des recruteurs de Rousset, Pertuis, Les Milles, Plan de Campagne et Vitrolles venant des secteurs de l'hôtellerie, du BTP, de l'aide aux personnes et du transport.

convoqués par les accompagnateurs du conseil général. "Tout ceci, c'est grâce à eux", nous a confié un bénéficiaire du RSA, venue là pour dénicher un emploi dans l'aide à la personne. Et quel succès pour ces rencontres ? "Il y a en moyenne entre 4 et 6 embauches à chaque fois", affirme Max Edorh, animateur territorial d'insertion au conseil général. "Depuis le début, nous en comptons même plus de 30 !" Une formule qui semble fonctionner donc, et bénéficier également aux entreprises. "C'est très intéressant car ça rapproche l'employeur du demandeur", s'enthousiasme Mme Beltran, responsable d'agence à Aix de la société d'aide à domicile Aidadomi. "Nous sommes un secteur qui recrute beaucoup, et cette opération est parfaite pour voir le plus de candidats possible. C'est une aubaine."

La prochaine édition des Zones d'Emploi du Pays d'Aix aura lieu le 7 février prochain. A.R.

Des contrats signés à chaque édition

Plus de 70 demandeurs d'emploi ont défilé aux tables des différents recruteurs. Tous sont suivis à l'année et ont été

M. GAUDILLAT Charles ANTIQUITÉS BROCANTE Achète cher:

Manteaux de fourrure, tous meubles anciens dans l'état, toutes verreries Daum, Gallé, Ecole de Nancy, tableaux, lustres, glaces, pendules, montres anciennes à goussets et bracelets dans l'état, articles militaires, jouets anciens, vaisselle ancienne, couverts, argenterie, bijoux abîmés, pièces de monnaie.

Déplacement gratuit sous 24 h

Service débrass 7j/7, toutes distances.

Paiement comptant

Discretion assurée

Tél. 06.85.89.99.05 gaudillatcharles@gmail.com

i-DEALS -50%
by La Provence

& Serenity
Marseille

1 séance de massage Bio Energétique + Bilan psycho naturopathique

25€
au lieu de 50€

Economie 25€

Dès maintenant sur

www.i-deals.fr